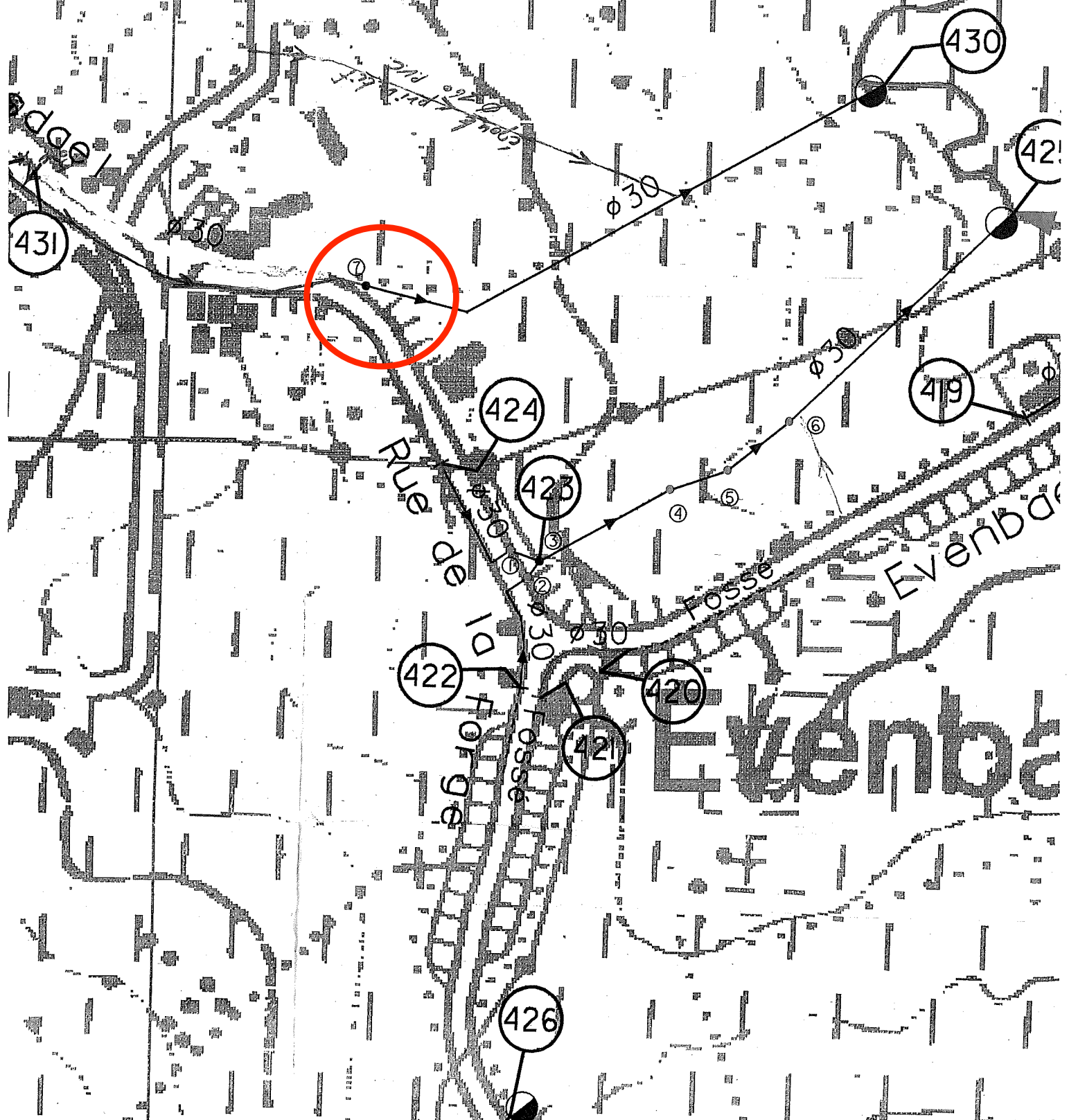




Benneken



De: Gordy Habets gordy.habets@plombieres.be  

Objet: RE: Terrain à vendre - rue de la Forge

Date: 3 février 2023 à 09:43

À: Immo Nyssen mail@nyssen.be

Cc: Cédric Austen cedric.austen@plombieres.be, joseph.austen4447@gmail.com, Charlène Simonis charlene.simonis@plombieres.be, Alice Heyman alice.heyman@plombieres.be, Charlene Dobbelstein charlene.dobbelstein@plombieres.be

GH

Mme Mullender,

Après visite sur place avec M. Wintgens et le propriétaire ce mercredi 25-01, le Collège communal réuni en séance du 30-01-2023 a confirmé la proposition évoquée sur place, à savoir :

- L'égouttage traversant la parcelle peut être dévié. Celui-ci devrait être dévié en fonction du projet futur sur la parcelle et en reprenant bien les éventuels raccords. Les travaux pourront être réalisés lors des travaux du projet de construction. Ces travaux seront donc aux frais du futur acquéreur.
- Vu le caractère public de l'égout, la commune prendra en charge le mesurage de l'égout dévié et les frais d'acte.

Si pour le futur projet, la canalisation actuelle n'est pas dérangement, celle-ci devra quand même être mesurée et cédée à la commune.

Il y a dès lors lieu d'attirer l'attention du futur acquéreur sur ce point. Celui-ci devrait revenir vers la commune après acquisition afin de se mettre d'accord sur un agenda.

A disposition pour toute information complémentaire.

Cordialement,

Gordy HABETS
Service de l'urbanisme,
du logement et du patrimoine



Chef de service ff
Fonctionnaire PlanU
Place du Troisième Millénaire, 1
4850 Plombières
Tel : 087/78.91.33

Disclaimer : Ce message reste informel, n'engage que son auteur et ne peut être considéré comme une communication officielle de la Commune de Plombières. Toute correspondance, pour être officielle, doit être revêtue à la fois de la signature du bourgmestre ou du membre du collège qu'il délègue et de celle du directeur général ou de l'agent qu'il délègue, conformément aux articles L 1132-3, L 1132-4 et L 1132-5 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation. Ce message et toutes ses annexes sont confidentiels et destinés seulement à l'utilisation de l'individu ou de l'entité à qui ils sont adressés. Si vous n'êtes pas destinataire de ce message, veuillez sans délai en informer son auteur et procéder à la suppression de ce message et de toutes ses annexes. La publication, l'impression, la reproduction, la diffusion et/ou la distribution de ce message et de toutes ses annexes auprès de tiers sont formellement interdites. La Commune de Plombières ne peut être tenue responsable d'une modification de son message qui résulterait de la transmission par voie électronique. Lorsque le message électronique et/ou ses pièces jointes contiennent des données à caractère personnel, le destinataire n'est pas autorisé à utiliser les données transmises à d'autres fins que celles expressément autorisées en vertu du message électronique. D'une manière générale le destinataire veillera à assurer la confidentialité des données à caractère personnel qui lui seraient transmises par l'Administration communale de Plombières. Le destinataire assume seul la responsabilité de l'usage qu'il fait des données à caractère personnel transmises par l'Administration communale de Plombières.

Toutes les données personnelles recueillies sont traitées conformément à la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel et au règlement européen du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, suivant la politique de confidentialité et du respect de la vie privée de la Commune de Plombières, mise en ligne sur le site de la Commune ou disponible sur demande. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données via l'adresse suivante : dpo@plombieres.be